

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>BLOC N°1 : Organiser son intervention d'application de peinture anticorrosion en toute sécurité</b>			
Préparation amont de l'intervention	<b>Préparer l'intervention sur le plan matériel, logistique et sécuritaire</b> , à partir des consignes écrites ou orales afin de garantir le démarrage du chantier dans les délais prévus.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Questionnaire illustré</li> <li>▪ Livret de compétences</li> <li>▪ Entretien avec le jury</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les objectifs et les conditions de réalisation de l'intervention sont analysés à partir des documents d'intervention et des instructions de la hiérarchie.</li> <li>- L'ensemble des moyens matériels à mobiliser sont identifiés à partir des documents d'intervention et des instructions de la hiérarchie.</li> <li>- Les moyens de balisage, de protection et de sécurisation à mobiliser sont identifiés.</li> <li>- La logistique de l'intervention est planifiée pour garantir un démarrage à l'heure prévue.</li> <li>- Le responsable hiérarchique est questionné sur les consignes en cas d'incompréhension.</li> <li>- Le niveau de consommables suffisant est prévu pour l'intervention.</li> </ul>
	<b>Vérifier la conformité et la faisabilité technique de l'intervention</b> par rapport aux consignes et en échangeant avec le client afin de garantir la réalisation des travaux dans les conditions attendues de sécurité, qualité et délai.		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les accès à la zone de travail (échafaudage, PEMP, espace dégagé...) sont analysés et leur compatibilité avec l'exécution des travaux est validée.</li> <li>- La correspondance entre l'état de la surface et les documents d'intervention est vérifiée.</li> <li>- Les éventuels éléments non conformes par rapport aux consignes orales ou écrites sont identifiés.</li> <li>- L'accès aux utilités (eau, électricité) est identifié. La sécurisation des accès est vérifiée au regard des besoins pour l'intervention.</li> <li>- En cas de non-conformité, le responsable hiérarchique est alerté dès que possible avec les moyens de communication disponibles.</li> </ul>
	<b>Dialoguer avec le client et les autres intervenants</b> sur le déroulement du chantier et les éventuelles difficultés afin de garantir son déroulement dans les conditions requises de délai, sécurité et qualité.		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le déroulement de l'intervention est expliqué clairement et avec courtoisie aux autres acteurs du chantier en précisant les contraintes et les besoins.</li> <li>- L'écoute des contraintes et des besoins exprimés par les autres acteurs du chantier est rigoureuse.</li> <li>- Le comportement et la présentation véhiculent une image professionnelle et adaptée à l'environnement.</li> <li>- Les conditions d'utilisation et d'entretien des installations réalisées sont expliquées aux clients dans des termes compréhensibles.</li> </ul>

Déploiement du matériel et sécurisation de l'intervention	<p><b>Approvisionner la zone de travail</b> avec les moyens de manutentions adaptés et en fonction des ressources disponibles sur le chantier, afin de pouvoir exécuter l'intervention</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ressources disponibles sur le chantier pour la manutention sont identifiées et leurs possibilités d'utilisation sont validées.</li> <li>- Le matériel est amené dans la zone d'intervention dans le respect des règles de sécurité collectives et individuelles.</li> <li>- La coordination de l'approvisionnement est assurée notamment par la mise en place d'un dialogue avec les autres participants à l'intervention et les autres acteurs du chantier.</li> <li>- En cas de problème rencontré (non-conformité par rapport aux consignes, situation dangereuse...), le responsable est alerté le plus rapidement possible à l'aide des moyens de communication mis à disposition.</li> </ul>
	<p><b>Evaluer les risques et sécuriser l'intervention</b> en sélectionnant les Moyens de Protection Collective (MPC) et les Équipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés afin de réduire tout risque d'accident.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les protections collectives adaptées à l'intervention sont amenées sur chantier puis mises en place dans le respect des règles de sécurité de son intervention.</li> <li>- L'utilisation des EPI est adaptée à chaque situation de travail et notamment l'utilisation d'un harnais lors de l'installation des moyens de protection collective.</li> <li>- Les points de vérification de la sécurité d'un point d'ancrage sont appliqués et le harnais est relié de manière appropriée à un point d'ancrage.</li> <li>- L'équipement en EPI des autres participants à l'intervention (intérimaires, observateurs...) est prévu et vérifié.</li> <li>- Les sources d'information sur les outils et mesures de protection individuelle et collective sont utilisées (affichage en entreprise, OPP-BTP...).</li> <li>- Les moyens de protection notamment liés aux produits chimiques sont mis en œuvre.</li> </ul>
<p><b>Entretenir le matériel</b> dans le respect des consignes d'utilisation et avec les moyens d'entretien adaptés afin de le maintenir en état fonctionnel et d'assurer sa longévité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les procédures d'entretien courant des principales machines utilisées sont appliquées.</li> <li>- Les signes d'usure ou de fragilité du matériel sont identifiés.</li> <li>- Le matériel est stocké dans le respect des règles de sécurité et en conformité avec les fiches techniques de façon à garantir sa pérennité.</li> <li>- Le remplacement des différents consommables est réalisé dès que nécessaire.</li> </ul>		
<p><b>Nettoyer la zone de travail</b> en respectant les procédures environnementales d'évacuation des déchets afin d'éviter tout risque de pollution et laisser le chantier propre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les déchets sont évacués de la zone selon les règles environnementales et de tri.</li> <li>- La zone d'intervention est nettoyée.</li> </ul>		
Repli de l'intervention			

**BLOC N°2 : Réaliser son intervention d'application de peinture anticorrosion dans les règles de l'art**

Préparation de l'intervention	<p><b>Réaliser les travaux de préparation</b> en suivant toutes les étapes et en utilisant les techniques appropriées afin d'obtenir une bonne tenue des produits appliqués.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Questionnaire illustré</b></li> <li>▪ <b>Livret de compétences</b></li> <li>▪ <b>Entretien avec le jury</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les travaux préparatoires demandés ou nécessaires sont identifiés à partir des documents d'intervention et de l'environnement.</li> <li>- Les différents travaux préparatoires (masquage, dégraissage, piquage, brossage, grattage et ponçage, décapage, sablage et dépoussiérage) sont réalisés dans l'ordre requis et dans les règles de l'art.</li> <li>- Les matériaux nécessaires à la réalisation des travaux préparatoires sont recensés.</li> <li>- Les équipements utilisés pour chaque opération sont adéquats.</li> <li>- En cas d'écart constaté en matière d'équipements ou produits, l'information est transmise auprès du responsable hiérarchique.</li> <li>- Les normes et la réglementation en vigueur sont respectées.</li> </ul>
	<p><b>Préparer les produits</b> en respectant les fiches de données de sécurité (dosage des composants, appréciation des quantités, malaxage, ordre de mélange et utilisation du malaxeur) afin d'obtenir la texture attendue par rapport à la surface à traiter.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les demandes quant à la nature des produits appliqués sont analysées à partir des documents d'intervention et des instructions de la hiérarchie.</li> <li>- Les composants et le diluant sont dosés selon les fiches de données.</li> <li>- Les étiquetages des bidons sont respectés (CMR, Environnement...).</li> <li>- L'utilisation du malaxeur et la procédure et l'ordre de mélange des produits sont maîtrisés.</li> <li>- Les temps de murissement et les durées de vie en pot sont respectés.</li> </ul>
	<p><b>Régler l'équipement d'application choisi</b> en prenant en compte les recommandations du fournisseur et la géométrie de la surface afin de pouvoir appliquer le plus uniformément possible la peinture sur la surface.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le moyen d'application choisi correspond à la nature de la surface à traiter et des produits à appliquer.</li> <li>- Dans le cas d'une application au pistolet, l'équipement est réglé en fonction des produits et de la géométrie de la surface à traiter.</li> </ul>

Réalisation de l'intervention	<p><b>Appliquer les produits sur la surface</b> dans le respect des règles de l'art afin d'assurer que la surface soit traitée de manière adéquate avec les épaisseurs demandées.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une information claire sur le déroulement de l'intervention est faite aux différents intervenants.</li> <li>- La coordination de l'intervention est assurée notamment par un dialogue permanent avec les participants à l'intervention.</li> <li>- Les modes de communication adaptés sont utilisés pendant l'intervention.</li> <li>- Les règles de sécurité sont scrupuleusement observées à chaque étape de l'application.</li> <li>- L'application est réalisée dans les règles de l'art et adaptée à la nature de la surface.</li> <li>- L'application est réalisée dans le temps imparti.</li> <li>- Les différents procédés d'application de revêtements spéciaux et le procédé de métallisation sont maîtrisés théoriquement par le candidat.</li> <li>- En cas de problème rencontré, le responsable est alerté le plus rapidement possible à l'aide des moyens de communication mis à disposition.</li> </ul>
	<p><b>Remplir avec précision les documents d'intervention</b> (bon de prestation ou rapport d'exécution, feuille d'heures) afin de rendre compte des travaux réalisés à sa hiérarchie.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des informations claires sur les travaux réalisés sont transmises au responsable.</li> <li>- Le bon de prestation est systématiquement et entièrement rempli de manière précise et comporte systématiquement la signature du client.</li> <li>- La feuille d'heures est remplie avec précision et transmise à la date demandée.</li> <li>- En cas de problème rencontré (non-conformité par rapport aux consignes, situation dangereuse...), le responsable est alerté dès que possible à l'aide des moyens de communication mis à disposition.</li> <li>- Chaque problème éventuel est décrit avec méthode et de façon explicite pour être compris par son responsable (ex. : la situation de non-conformité est décrite par rapport aux consignes) et est tracé par écrit dans les documents d'intervention.</li> </ul>